

Monaco, le 2 juillet 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les derniers développements de l'enquête sur les faits de tentative d'assassinats, dépôt d'un engin explosif sur la voie publique avec une intention criminelle et association de malfaiteurs commis en Principauté de Monaco le 29 juin 2026 justifient d'en modifier le cadre procédural.

La qualité du travail conduit par la division de la police judiciaire de la Direction de la Sûreté publique, dont la réactivité, combinée à une coopération pénale internationale, tant policière que judiciaire, efficace, a permis d'identifier en un temps particulièrement court la personne suspectée d'être l'auteur des faits.

Une information judiciaire a donc été ouverte des chefs de tentative d'assassinats et complicité, dépôt d'engin explosif sur la voie publique avec une intention criminelle et complicité et association de malfaiteurs.

Celle-ci, compte tenu de la gravité des faits et de leur nature criminelle, a été confiée à trois juges d'instruction, dotés de pouvoirs plus étendus que le procureur général. Dans ce nouveau cadre procédure, un mandat d'arrêt a été émis contre le suspect lequel fera l'objet d'une notice rouge Interpol dès ce soir.

Un nouveau point presse sera réalisé demain à 11 heures 30 en salle des juridictions suprêmes du palais de justice.



Le procureur général adjoint